



Le 22 mars 2021

Mémoire présenté au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

ACORN Canada aimerait présenter son mémoire au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) dans le cadre de son examen de l'assurance-emploi.

ACORN Canada, l'Association of Community Organizations for Reform Now, est une organisation citoyenne comptant plus de 140 000 membres, répartis dans 24 sections de quartier de 13 villes. Notre mandat principal est de représenter et de défendre les intérêts des citoyens canadiens à revenu faible et moyen sur les questions importantes de justice sociale et économique.

Nous devons établir un régime d'assurance-emploi moderne, inclusif et non discriminatoire. Plus précisément, nous demandons au Comité de faire ce qui suit :

- **effectuer un examen rapide et exhaustif de l'assurance-emploi :** la pandémie a clairement fait ressortir les problèmes inhérents au régime d'assurance-emploi, à tel point que le gouvernement a dû instaurer une toute nouvelle prestation, la Prestation canadienne d'urgence (PCU), pour que tous aient accès à une aide au revenu durant la crise sanitaire et économique. Afin que tous les travailleurs aient accès à l'assurance-emploi, une réforme du régime s'impose. Nous proposons donc un examen rapide et exhaustif de l'assurance-emploi.
- **financer l'assurance-emploi :** depuis les 30 dernières années, le gouvernement fédéral ne finance pas l'assurance-emploi. Il doit reprendre son rôle historique et sa responsabilité première, pour contribuer à **financer l'assurance-emploi au moyen des recettes générales.**
- À l'heure actuelle, le régime d'assurance-emploi n'est accessible qu'à quelques travailleurs en raison du nombre d'heures que les travailleurs doivent avoir accumulées pour y être admissibles ou de la nature de leur emploi. De plus, l'aide au revenu fournie par l'assurance-emploi n'est pas suffisante, en particulier pour les travailleurs à faible revenu. Certains changements ont été apportés au régime, mais ils sont temporaires. Nous proposons donc, dans le cadre de la relance, les changements suivants :
 - **Rendre l'assurance-emploi accessible à tous les travailleurs et abaisser le nombre d'heures exigé à 300 heures partout au pays.** Les travailleurs précaires et à faible revenu, qui occupent des emplois à temps partiel ou temporaires, n'ont pas accès au régime, et ce, même s'ils y contribuent. Nous devons abaisser le seuil exigé à **300 heures ou à 12 semaines de travail assurables** – selon la situation la plus avantageuse pour le travailleur. À l'heure actuelle, il faut accumuler 120 heures assurables pour être admissible aux prestations en raison d'un crédit unique de 300 heures assurables dans le cas des prestations ordinaires de l'assurance-emploi –, mais ce changement est temporaire;



- **Prolonger la période de référence à trois ans (comme au Danemark), pour permettre aux personnes qui travaillent fort et qui ont contribué au régime d’y avoir accès!** Au Danemark, les travailleurs à temps plein doivent avoir travaillé durant au moins 52 semaines (1 942 heures) et les travailleurs à temps partiel au moins 34 semaines (1 258 heures) pendant une période de trois ans. Des changements ont été apportés pour établir le taux minimal des prestations à 500 \$ par semaine, et le taux maximal, à 573 \$ par semaine. Or, encore une fois, ces changements sont en vigueur temporairement durant la COVID.
- **Augmenter le taux de prestations à 75 % des revenus pour tous les travailleurs; et à 100 % des revenus pour les travailleurs à faible revenu.** Bien des travailleurs à faible revenu gagnent un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. Le taux de remplacement de l’assurance-emploi étant établi à 55 % du revenu, ces travailleurs s’enfoncent encore plus dans la pauvreté, ce qui va à l’encontre de l’objectif premier du régime.
- **Améliorer l’accessibilité pour tous les travailleurs.** De nombreux travailleurs contribuent actuellement au régime d’assurance-emploi, mais n’y ont pas accès en raison de leur statut d’immigrant et des motifs qui les ont poussés à quitter leur emploi. Le gouvernement doit donner accès à l’assurance-emploi aux travailleurs étrangers temporaires, aux travailleurs agricoles et aux étudiants étrangers qui n’y sont pas admissibles en raison des restrictions visant les permis de travail.
- **Trouver des solutions permanentes pour que les travailleurs précaires, y compris les travailleurs indépendants, soient admissibles à l’assurance-emploi.** Actuellement, les travailleurs autonomes n’ont pas droit à l’assurance-emploi puisqu’ils n’y contribuent pas. Les travailleurs sont aussi de plus en plus classés à tort comme entrepreneurs indépendants ou travailleurs indépendants. Nous recommandons donc que le gouvernement fédéral oblige tous les travailleurs indépendants à contribuer au régime pour avoir droit à des prestations spéciales. Il faudrait notamment créer un formulaire de déclaration de revenus afin de déterminer si le travailleur est réellement un travailleur indépendant, et non un entrepreneur indépendant, ou s’il a été mal classé. Ce formulaire permettrait d’améliorer les mesures d’application contre la classification erronée des employés et de régler certains problèmes liés aux normes du travail.
- **Mieux promouvoir les possibilités d’apprentissage** puisque de nombreux travailleurs pourraient devoir faire la transition vers un autre secteur d’emploi.
- **Prestation du travail pendant une période de prestations et prestation de travail partagé.** En particulier durant la pandémie, certains travailleurs ont du travail, mais pas suffisamment pour maintenir un niveau de vie convenable. Nous recommandons de modifier les règles de l’assurance-emploi afin que la prestation du travail pendant une période de prestations de l’assurance-emploi et la prestation de travail partagé soient accessibles en cas de réduction importante des heures attribuable à la COVID-19.

Nous espérons sincèrement que vous entendrez la voix de centaines et de milliers de Canadiens à faible revenu pour que tous puissent vivre dans la dignité.

Sincères salutations,



ACORN Canada

Uniting communities for justice | acorncanada.org

[signature]

Marva Burnett
Présidente
ACORN Canada